

Demande de duplicata du livret de famille

Pour demander un duplicata du livret de famille vous devez soit

- **Être marié.e à Trappes**
- **Avoir votre premier enfant né.e à Trappes**

Si votre demande ne répond pas au critères ci-dessus, vous devez le demander à la mairie concernée.

[Cliquez ici pour effectuer votre démarche](#)

Message d'état

Ce formulaire est fermé aux nouvelles soumissions.